

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 21 mars 2016 – 18 h 30

Présents : Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel LABRIET, Eric MATHIS, Pascal MEURET, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Jean-François RUIZ, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Martine BRUNSTEIN, Matthieu DIEZ, Etienne ROBERT, Hélène THIRION, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

### 1- Informations du Président :

Le Comité accueille Jean-François RUIZ pour la première fois. Il est coopté au sein de la commission technique.

Depuis la dernière réunion, nous avons appris avec regrets la disparition de Gilles MEMBRE, ancien Président de la Ligue de Lorraine et du Comité des Vosges ainsi que celles de Philippe CHEVALIER et de Gilbert ANDRE, respectivement anciens présidents des clubs de TREMONZEY et de FRESSE SUR MOSELLE.

**Subventions du Conseil départemental** : un dossier **Charte Sports** a été déposé, comprenant l'achat d'un ordinateur portable (remplacement de celui d'Allain VOYEN), d'une imprimante, d'un vidéoprojecteur, d'un Kit EGT Sports et de filets Artengo, le tout pour un montant de dépenses de 1.870 €. Pour le **Contrat d'Objectifs**, une demande de 6.500 € a été formulée, soit 1.000 € pour la formation des bénévoles et 5.500 € pour la pratique sportive, sur une dépense totale prévue de 25.000 €. Le Conseil départemental a accusé réception des 2 dossiers. Un dossier **Appel à Projet** a également été transmis pour l'organisation de journées Lorraine et/ou Vosges Ping Tour avec 1.000 € demandés pour une dépense prévue de 2.000 €.

La campagne de **CNDS 2016** va commencer, des réunions d'information sont prévues le vendredi 8 avril à TOMBLAINE pour les Ligues et Comités Départementaux, et le jeudi 14 avril à EPINAL pour les Comités Départementaux et Clubs Vosgiens. Pour le Comité, c'est la dernière année de conventionnement avec la DRJSCS sur l'olympiade en cours, la dotation serait de 4.000 € si les actions rentrent encore dans les priorités du CNDS.

SAINT DIE DES VOSGES organisera le **Championnat de France des Régions** pour les minimes et cadets du 4 au 8 avril. A cette occasion, une coupe du Comité a été accordée. Une autre coupe sera attribuée pour les **Finales Nationales par Classements** à VITTEL les 18 et 19 juin.

**Réforme territoriale** : depuis notre dernier comité directeur, la Fédération a organisé des réunions de travail, elle propose une nouvelle gouvernance avec la fusion des Ligues pour s'aligner sur les nouvelles grandes Régions. Un pourcentage de féminines de 25% sera obligatoire dans un premier temps pour le futur Conseil Fédéral et pour les Comités de Ligue, et avec une date butoir de 2020 pour les Comités Départementaux.

Les prochains **Congrès et Assemblée Générale de la Fédération** auront lieu à NANCY du 13 au 15 mai, les nouveaux principes de gouvernance y seront validés. Les nouveaux statuts seront votés lors du Comité Directeur Fédéral du 18 juin puis à l'AG Fédérale du 6 novembre 2016. Les élections fédérales générales sont programmées au 25 mars 2017.

Le **Président de la Ligue de Lorraine** a démissionné pour raisons personnelles le 17 mars dernier. Il sera remplacé par le Vice-Président Délégué jusqu'au prochain **Comité Directeur de la Ligue**.

## 2- Commission Sportive :

Point sur les **Compétitions** : absentéisme énorme sur le dernier tour du **Critérium Fédéral** à MONTHUREUX SUR SAONE avec 18 joueurs seulement présents le samedi. Si les inscriptions continuent de baisser pour cette compétition, on reviendrait à l'ancienne formule regroupant toutes les catégories le dimanche même pour des salles de 20 tables. Effectif plutôt bon aux **Finales par Classements** sauf pour les filles pour lesquelles les tableaux sont réduits à 8 joueuses en Régionale. Pour le **Challenge FISCHER**, toujours un peu de blocage dans les tableaux mais moindre grâce à la création de têtes de séries. Ce sont les meilleurs joueurs qui bloquent car ils sont qualifiés dans plusieurs tableaux et cela fait durer la compétition. La solution serait de les convoquer plus tôt et de démarrer la compétition par les doubles, pour lesquels l'inscription serait faite à l'avance. Cela permettrait de mieux gérer les tables disponibles. Restent à venir le **Challenge PAYEUR**, le **Championnat des Vosges Toutes Catégories** et le **Challenge Jeune de Printemps**.

**Modifications envisagées** : la Fédération a décidé d'utiliser les **points classement** du dernier mois validé précédant la compétition pour la **constitution des tableaux** dans certaines de ses compétitions individuelles. Pour uniformiser, et sur proposition de notre Commission Sportive, on modifiera nos règlements pour la prochaine saison. La même formule serait appliquée sur toutes les compétitions individuelles départementales. Les joueurs s'inscriront dans les tableaux correspondants à leurs points de classement du début de la phase concernée. La constitution des tableaux se fera ensuite selon le dernier classement mensuel validé.

De nombreux **tournois** sont organisés dans le cadre du développement de notre sport mais des tournois non homologués apparaissent assez fréquemment. Un rappel à la réglementation sera fait à tous les clubs. Une validation par la commission développement des tournois promotionnels serait souhaitable. Une note descriptive sera établie pour la prochaine saison et portée sur le site internet.

**Championnat par équipes** : plus d'amende depuis 2 journées.

Pour la saison prochaine, **la saisie des résultats** en direct via l'application GIRPE sera étudiée.

Une demande de **mutation exceptionnelle** d'un joueur du club de BAZOILLES SUR MEUSE au club de MONTHUREUX SUR SAONE a été acceptée le 9 novembre dernier par la Commission Statuts et Règlements de la Ligue.

## 3- Commission Technique :

**Groupe Vosges Détection** : le 3<sup>ème</sup> GVD a eu lieu à SAINT DIE DES VOSGES. Peu de joueurs et d'entraîneurs, peu de clubs représentés (ANOULD, SAINT DIE DES VOSGES et HADIGNY LES VERRIERES) avec une disparité de niveaux. Il n'y a pas eu de compte-rendu sur le site. Le prochain GVD aura lieu le 2 avril à GOLBEY, un seul club a répondu pour l'instant. Pascal MEURET, René PARIS et Thibaut MILLIOTTE assureront l'encadrement, le club de GOLBEY pourrait fournir des relanceurs (à voir). Ensuite, un bilan permettra d'envisager les évolutions pour la prochaine saison.

VITTEL a organisé un **Stage Délocalisé** du 17 au 19 février dernier qui a réuni 19 participants dont 5 extérieurs. VITTEL est pour l'instant le seul club à organiser de tels stages et fournit des bilans de stages complets.

La **LLTT** propose des stages sur sélection pour les jeunes poussins benjamins. La participation de Nathan MATHIS d'ANOULD a été proposée auprès du cadre technique Mathieu MICHEL pour le stage Elite du 11 au 14 avril à PONT A MOUSSON. Il faudra voir si son niveau est suffisant et si la durée du stage est adaptée compte tenu de son jeune âge.

Un **Stage pour tous** sera organisé à BAINS LES BAINS du 4 au 6 avril.

Les **Inter-CD** auront lieu les 25 et 26 juin prochains à BESANCON, à confirmer. Le CD engagera 2 équipes et pourrait s'allier à d'autres départements pour les compléter si besoin.

La formule du **championnat des jeunes** est à revoir, peu d'équipes engagées, forfaits nombreux...

Les commissions techniques et sportives se concerteront pour faire des propositions plus adaptées.

#### **4- Commission Arbitrage :**

Depuis la dernière réunion, 5 manifestations ont été organisées.

**3<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral** à MOYENMOUTIER les 6 et 7 février. LA BOURGONCE le samedi et VRTT MOYENMOUTIER le dimanche en aide à l'arbitrage, les juges-arbitres : Allain VOYEN, Eric MATHIS pour les 2 jours. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 264 € (114 € + 150 €).

**Interclubs Féminins** le 13 février à THIAVILLE SUR MEURTHER avec Eric MATHIS comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 114 €.

**Challenge Payeur** le 26 février à BAINS LES BAINS avec Allain VOYEN et Michel LABRIET au juge-arbitrage et DOMPAIRE et BAINS LES BAINS en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 150 €.

**4<sup>ème</sup> tour du Critérium Fédéral** les 5 et 6 mars à MONTHUREUX SUR SAONE. NEUFCHATEAU absent le samedi (amende de 37€) et HADIGNY LES VERRIERES absent excusé (sera convoqué à nouveau) le dimanche en aide à l'arbitrage, juges arbitres Allain VOYEN et Eric MATHIS les deux jours et Jean-Pierre VOYEN en renfort le dimanche. Le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 264 € au club (114 € + 150 €).

**Finales Départementales par Classements** le dimanche 20 mars à VITTEL, Jean-Pierre VOYEN, Allain VOYEN, Michel LABRIET et Chantal DUBOIS comme juges arbitres avec les clubs de BAZOILLES SUR MEUSE, ELOYES et MIRECOURT en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 150 €.

**Pour les interclubs féminins**, le tableau des tarifs n'avait pas été mis à jour sur le site et les équipes inscrites ont bénéficié de l'ancien tarif de 6€. Il sera nécessaire de faire une convention pour cette compétition.

**Formation :** deux AR et un JA avaient déjà obtenu la validation de leurs épreuves théoriques, ils viennent de passer la pratique avec succès pour accéder au grade concerné. La formation prévue les 21-22 février en Lorraine sud a dû être annulée faute de formateur disponible. Seuls 3 candidats étaient inscrits, ils devront attendre et postuler sur une autre session.

#### **5- Commission Développement :**

**Licences :** Licences traditionnelles 895 soit + 53 par rapport à décembre 2015 (-55 par rapport à juin 2015), licences promotionnelles 291 soit +29 par rapport à décembre 2015, total licences 1.217 soit -807 par rapport à juin 2015.

Licences événementielles : actuellement 567 licences saisies sur SPID.

**Actions à réaliser :** Tournoi populaire en marge du 2<sup>ème</sup> challenge jeunes le 15 mai à RUPT SUR MOSELLE. Contact pris avec Laurent HASS pour organiser en partenariat avec les foyers ruraux mais il est en arrêt maladie pour le moment et doute d'une implication des Foyers Ruraux au vu de leur éloignement avec RUPT SUR MOSELLE. Une information sera toutefois diffusée en direct vers les Foyers Ruraux concernant ce tournoi ainsi qu'une large diffusion sur la vallée de la Moselle depuis REMIREMONT (affiches, pub au niveau des établissements scolaires). L'information sera également transmise aux associations détectées et pratiquant le Ping loisirs.

**Soutien actions clubs :** un kit a été approvisionné pour faire face à la demande, en particulier pour des actions « scolaires » NAP. Pour l'instant peu de demandes de soutien matériel pour des actions ponctuelles (tournois populaires, actions promotionnelles). Les actions sont plus traditionnellement réalisées en fin de saison sportive, après le championnat.

**Bourse d'aide aux clubs : peu de retour des modifications apportées aux critères 5 avec les prises de licences promotionnelles ou événementielles**

Rappel de l'avenant :

- Animation simple : 10 points
- Animation avec prise de licences promotionnelles ou événementielles : 20 points
- Animation avec prise de plus de 10 licences promotionnelles ou événementielles : 30 points

La note concernant la bourse aux clubs a été modifiée, une information a été faite à tous les clubs.

**Cartes Zap, chèques sport** : en cours de bouclage. Pour l'instant, 9 clubs ont retourné un total de 55 chèques. Certains clubs ont inscrit en plus du chèque de 10 € l'ancienne aide de 5 € (convention antérieure à la création du chèque), ces 5€, ne seront pas remboursés, l'information concernant la nouvelle aide du Conseil Départemental ayant été diffusée en temps voulu. L'opération sera bouclée début avril après une note de rappel pour les retardataires.

**Rappel : des Usépiades Régionales** seront organisées le 1er juin 2016 à CELLES SUR PLAINE pour le cycle 3 scolaire et le 15 juin 2016 à LUVIGNY pour le cycle 2.

Dans un courrier, Victor DEMANGE demande l'aide du CD au titre de l'UFOLEP pour une formation **CQP animateur de loisir sportif** intégrant la pratique du tennis de table et qui doit avoir lieu la matinée du vendredi 23 mars à la Halle des Sports à EPINAL. Cette demande a été relayée à la Ligue qui y a répondu favorablement. Mickaël MEVELLEC viendra faire une intervention sur cette formation.

**Création d'un club** au VAL D'AJOL : la balle ajolaise de tennis de table, récemment constituée. Michel LABRIET et Etienne ROBERT vont rencontrer les dirigeants pour les aider dans leurs démarches d'adhésion à la FFTT. Le CD prêtera des tables pour un tournoi de découverte prévu le samedi 9 avril prochain.

Au vu de la presse écrite, la MJC de XERTIGNY propose une **animation tennis de table**, la commission développement la contactera pour lui proposer une rencontre de ses dirigeants.

Dans le cadre de **l'aménagement des rythmes scolaires**, la FFTT proposait des possibilités d'aides aux clubs qui en feraient la demande. Dans les dossiers déposés recevables, le club de BAINS LES BAINS a reçu une dotation de 350 € et celui de DOMFAING BRUYERES 200 €.

La commune de PROVENCHERES SUR FAVE, a demandé l'aide du club de SAINT DIE DES VOSGES afin de former un jeune pour encadrer les NAP lors d'une action tennis de table.

La FFTT a conçu un nouveau **livret d'accueil des nouveaux dirigeants**, le CD en commandera quelques exemplaires.

## **6- Point financier :**

Le trésorier informe qu'il est à jour dans la saisie comptable à l'exception des indemnités d'organisation et d'arbitrage qui ont été validées ce jour en Comité Directeur. La situation comptable est la suivante : le montant total des recettes s'élève à **26 287,66 €**, celui des dépenses à **16 218,98 €** soit un excédent temporaire de **10 068,68 €**.

Il communique sur les principales recettes perçues et dépenses engagées depuis le dernier comité du 14 décembre 2015.

### **Les recettes:**

- LLTT : début février encaissement des quotes-parts licences et critérium fédéral pour un montant de 6 070,21 €,
- Quelques chèques de dettes clubs pour environ 1 000,00 €

### **Les dépenses :**

- Paiement en décembre des indemnités d'organisation et arbitrage du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, pour un montant total de 1 280,50 €,
- Facture maintenance du Site WEB : 390,00 € payé en décembre,
- En février : achat d'un Kit EGT sports pour 329,00 €,
- Début mars : 4 factures TROPHEES Diffusion pour un montant de 853,89 €

A ce propos, le Trésorier précise qu'il a reçu l'ensemble des factures de récompenses pour toute la saison. Il a dû revoir avec le fournisseur pour obtenir quelques précisions sur certaines d'entre elles. Seules les factures des organisations passées ont été payées.

### **La situation des comptes bancaires au 21/03/2016 est la suivante :**

- Compte Courant à la Banque Postale : 1 887,85 €
- Compte Courant à la Caisse d'Epargne : 692,87 €
- Livret A à la Caisse d'Epargne : 38 778,30 €

### **Crédit Mutuel :**

Dominique THIRION informe qu'il a rencontré avec Michel LABRIET le 18 décembre 2015, Patricia PERRIN la responsable Associations du Crédit Mutuel pour effectuer les formalités d'entrée en relation avec la Banque Mutualiste. Un compte courant a été ouvert, il restera à ouvrir le Livret A mais pour ce faire, il faudra préalablement clôturer celui ouvert à la Caisse d'Epargne ce qui sera réalisé prochainement.

### **Les comptes clubs :**

L'ensemble des recettes engagements, en championnat par équipes et des compétitions qui se sont déroulées jusqu'à ce jour, à l'exception des finales par classement, sont comptabilisés. La situation financière des clubs vis-à-vis du Comité est très satisfaisante. Il faut savoir que beaucoup de clubs ont laissé en compte en début d'année sportive le produit des bourses et aide aux licences promos. Le montant dû par les clubs s'élève seulement à **565,20 €** alors que les avoirs sont de **1 744,39 €**.

Le Trésorier termine son intervention en informant les membres du Comité que la Ligue a accepté de prendre en charge le solde du coût du Lorraine Ping Tour à EPINAL de novembre 2015 soit **511,37 €**. De même, le Comité a proposé et payé à la Ligue, une part des frais de parution des avis de décès de Gilles MEMBRE pour un montant de **185,40 €**.

### **7- Divers :**

Prochaines **réunions** du Comité les lundi 13 juin et lundi 5 septembre.

Prochaines réunion de la **commission sportive** les mardi 7 juin et lundi 29 août.

Pour l'**Assemblée Générale** du dimanche 11 septembre à DOMPAIRE, un repas sera proposé au tarif de 25 €.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Michel LABRIET